



LAMBALLE
TERRE & MER
Communauté d'agglomération

RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Exercice 2025

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2024 présenté conformément à l'article L. 2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »
Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

Chapitre 1 - Caractérisation technique du service.....	3
1.1 Présentation du territoire desservi.....	3
1.2 Mode de gestion du service.....	5
1.3 Estimation de la population desservie (D201.0).....	7
1.4 Nombre d'abonnés.....	7
1.5 Volumes facturés.....	8
1.6 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	9
1.7 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	10
1.8 Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	11
Chapitre 2 - Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	37
2.1 Modalités de tarification.....	37
2.3 Les finances du service d'assainissement.....	43
Chapitre 3 - Indicateurs de Performance.....	44
3.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	44
3.2 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	47
3.3 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	47
Chapitre 4 – Financement des investissements.....	55
4.1 Montants financiers.....	55
4.2 Etat de la dette du service.....	55
4.3 Amortissements.....	55
4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service.....	56
Chapitre 5 - Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	57
5.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	57
Chapitre 6 – Tableau des indicateurs de suivi.....	58
Chapitre 7 – Note d'information sur les redevances.....	59

Chapitre 1 - Caractérisation technique du service**1.1 Présentation du territoire desservi**

Le service est géré au niveau **intercommunal**

- Nom de la collectivité : LAMBALLE TERRE ET MER
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté d'Agglomération
- Compétences liées au service :

		Oui	Non
	Collecte	☒	☐
	Transport	☒	☐
	Dépollution	☒	☐
	Contrôle de raccordement	☒	☐
	Elimination des boues produites	☒	☐

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) :

38 communes de Lamballe Terre & Mer :

Andel, Bréhand, Coëtmieux, Erquy, Hénansal, La Bouillie, La Malhoure, Landéhen, Noyal, Penguin, Lamballe-Armor, Pléneuf Val andré, Plurien, Pommeret, Quintenic, Saint Alban, Saint Glen, Saint Rieul, Saint Trimoël, Trébry, Hénon, Quessoy, Plédéliac, Trédaniel, Saint-Denoual, Lanrelas, Trédias, Rouillac, Sévignac, Moncontour, Plémy, Plestan, Jugon-Les-Lacs Commune nouvelle, Hénanbihen, Plénée-Jugon, Eréac, Tramain, Trémur

Existence d'une CCSPL ☒ Oui ☐ Non

Existence d'un règlement de service ☒ Oui

Existence d'un zonage ☒ Oui ☐ Non

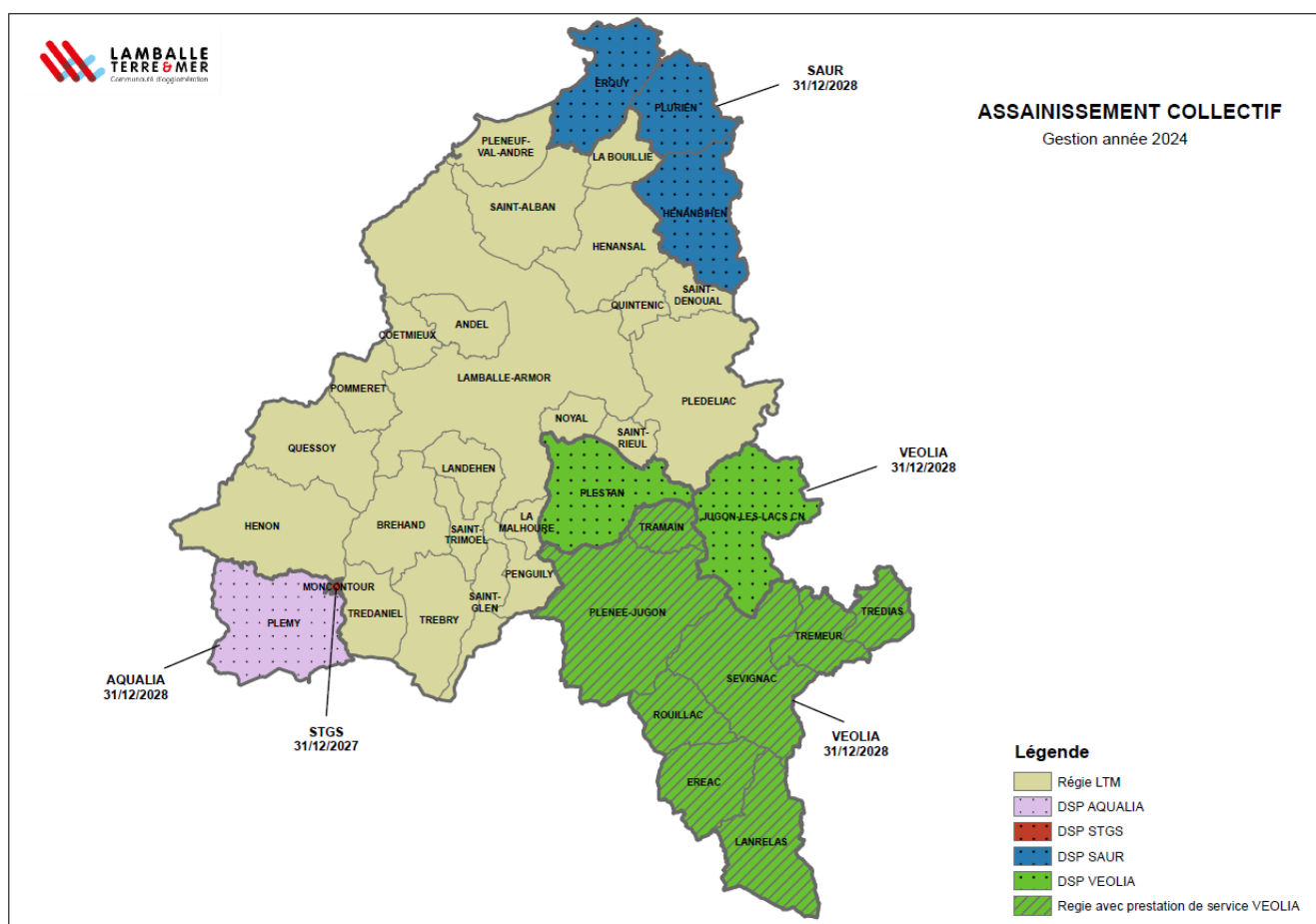
	Etude du zonage assainissement (adopté, en cours, non initié)	Date délibération de l'adoption
ANDEL	Adopté	7/05/2019
BREHAND	Adopté	2008
COETMIEUX	Adopté	18/05/2010
EREAC	Adopté	16/03/2006
ERQUY	Adopté	22/06/2001
HENANBIHEN	Adopté	2004
HENANSAL	Adopté	23/04/2013
HENON	Adopté	16/02/2010
JUGON -DOLO	Adopté	2003
LA BOUILLIE	Adopté	21/11/2011
LA MALHOURE	Adopté	2007
LAMBALLE ARMOR	Adopté	7/05/2019
LANDEHEN	Adopté	8/09/2010
LANRELAS	Adopté	16/07/2007
MONCONTOUR	Adopté	2003
MORIEUX	Adopté	30/05/2012
NOYAL	Adopté	5/12/2012
PENGUILY	Adopté	2008
PLANGUENOAL	Adopté	24/10/2005

	Etude du zonage assainissement (adopté, en cours, non initié)	Date délibération de l'adoption
PLEDELIAC	Adopté	
PLEMY	Adopté	avr-13
PLENEE JUGON	Adopté	15/05/2008
PLENEUF VAL ANDRE	Adopté	31/05/1999
PLESTAN	Adopté	5/07/2005
PLURIEN	Adopté	16/12/2013
POMMERET	Adopté	2010
QUESOY	Adopté	04/07/2016
QUINTENIC	Adopté	7/05/2019
ROUILLAC	Adopté	2003
SAINT ALBAN	Adopté	juin-05
SAINT DENOUAL	Adopté	2000
SAINT GLEN	Adopté	1998
SAINT RIEUL	Adopté	2008
SAINT TRIMOEL	Adopté	5/12/2012
SEVIGNAC	Adopté	22/03/2007
TRAMAIN	Adopté	2003
TREBRY	Adopté	17/09/2014
TREDANIEL	Adopté	10/02/2005
TRÉDIAS	Adopté	16/04/2005
TREMEUR	Adopté	10/09/2007

1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en :

- ☒ régie
- ☒ régie avec prestataire de service
- ☐ régie intéressée
- ☐ gérance
- ☒ délégation de service public : affermage
- ☐ délégation de service public : concession



Gestion de l'assainissement collectif – Année 2025

Nom du Service	Mode de gestion	Date d'échéance du contrat DSP	
LA BOUILLIE	régie communautaire		
SAINT-ALBAN			
PLENEUF VAL ANDRE			
ANDEL			
BREHAND			
COETMIEUX			
HENANSAL			
LA MALHOURE			
LAMBALLE ARMOR			
LANDEHEN			
NOYAL			
PENGUILY			
POMMERET			
QUINTENIC			
SAINT-DENOUAL			
SAINT GLEN			
SAINT RIEUL			
SAINT TRIMOEL			
TREBRY			
HENON			
QUESOY			
TREDANIEL			
ERQUY	DSP	Contrat SAUR jusqu'au 31/12/2028	Avenant n°1 : Préciser les modalités techniques et financières du traitement des eaux usées de La Ville Berneuf sur le réseau et la station d'Erquy
PLURIEN			
HENANBIHEN			
PLEMY	DSP	Contrat AQUALIA jusqu'au 31/12/2028	
MONCONTOUR	DSP	Contrat STGS jusqu'au 31/12/2028	Avenant n°3 : Prolongation du contrat
PLESTAN	DSP	Contrat VEOLIA 31/12/2028	
JUGON LES LACS commune nouvelle			
TRAMAIN	Régie avec prestation de service	Contrat VEOLIA 31/12/2028	
TREMEUR			
TRÉDIAS			
PLENEE JUGON			
ROUILLAC			
EREAC			
SEVIGNAC			
LANRELAS			

1.3 Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 48 676 habitants au 31/12/2024

1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 30 443 abonnés domestiques et non domestiques au 31/12/2024.

COMMUNE	Nb abonnés 2023	Nb abonnés 2024	Nb abonnés 2025
ANDEL	325	325	328
BREHAND	405	421	438
COETMIEUX	734	739	746
EREAC	143	143	141
ERQUY	4511	4570	4680
HENANBIHEN	440	449	459
HENANSAL	310	309	309
HENON	382	388	395
JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE	729	731	735
LA BOUILLIE	258	267	270
LA MALHOURE	169	175	178
LAMBALLE ARMOR	8493	8649	8774
LANDEHEN	378	385	389
LANRELAS	189	190	192
MONCONTOUR	400	428	425
NOYAL	346	357	358
PENGUILY	139	138	142
PLEDELIAC	280	284	285
PLEMY	289	267	269
PLENEE JUGON	553	558	563
PLENEUF VAL ANDRE	5017	5090	5176
PLESTAN	371	372	375
PLURIEN	669	687	767
POMMERET	703	711	720
QUESOY	1404	1407	1411
QUINTENIC	72	74	75
ROUILLAC	70	70	78
SAINT ALBAN	823	832	843
SAINT DENOUAL	92	96	104
SAINT GLEN	139	141	140
SAINT RIEUL	168	169	178
SAINT TRIMOEL	95	96	96
SEVIGNAC	154	158	158
TRAMAIN	182	186	186

TREBRY	109	111	111
TREDANIEL	188	188	189
TRÉDIAS	57	58	59
TREMEUR	218	224	226
TOTAL	30 004	30 443	30968

1.5 Volumes facturés

	Volumes facturés durant l'exercice 2023 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2024 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2025 en m ³
Total des volumes facturés aux abonnés domestiques	1 391 572	1 422 664	1 334 612
Communes en régie			
Total des volumes facturés aux abonnés domestiques	STGS (46 140)	STGS (54 361)	STGS (47 682)
Communes en DSP	SAUR (385 637)	SAUR (392 087)	SAUR (397 240)
	VEOLIA (88 440)	VEOLIA (79 861)	VEOLIA (84 813)
		AQUALIA (11 895)	AQUALIA (13 767)
Total des volumes facturés aux abonnés domestiques	VEOLIA (111 417)	VEOLIA (108 350)	VEOLIA (114 764)
Communes en prestation de service			
Total des Volumes facturés aux abonnés non domestiques	SAUR (17 326)	SAUR (17 444)	SAUR (10 609)
(avec convention de rejet)	VEOLIA* (42 452)	VEOLIA* (20 260)	VEOLIA* (16 438)
	RÉGIE (458 943)	RÉGIE (575 902)	RÉGIE (557 457)
Total des Volumes facturés	2 541 927	2 682 824	

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

*Volume corrigé correspondant au volume réel x indice de pollution

1.6 Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 12 au 31/12/2024.

Autorisation de déversement	Date	Volume 2023 (en m³)	Volume 2024 (en m³)	Volume 2025 (en m³)
Pêcheries d'Armorique (ERQUY)	12 février 2015	17 326	17 444	10 609
Sobreval* (JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE)	12 juillet 2017	20 334	14 965	15 308
Cooperl Aire Lavage (LAMBALLE ARMOR)	26 novembre 2016	11 173	10 788	11 063
Cooperl CEDEV (LAMBALLE ARMOR)	21 décembre 2022	268 477	371 567	354 877
Cooperl Broceliande (LAMBALLE ARMOR)	26 novembre 2016	10 816	7 903	7 019
Valoroeuf (LAMBALLE ARMOR)	4 juillet 2017	53 186	54 353	59 088
Le Gouessant (LAMBALLE ARMOR)	26 avril 2021	41 961	50 841	47 073
Jarnoux (LAMBALLE ARMOR)	18 mai 2021	18 061	22 324	20 974
Inariz (LAMBALLE ARMOR)	29 septembre 2016	14 238	15 044	12 208
Le monde des Crêpes (LAMBALLE ARMOR)	7 mai 2019	19 533	22 513	25 662
Marie Morin (QUESOY)	31 décembre 2015	9 013	9 120	7 239
BIOREA (LAMBALLE ARMOR)	3 février 2022	12 485	11 449	12 254

*Volume brut rejeté au réseau d'assainissement sans correction avec le coefficient de pollution

1.7 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de 560,82 km de réseau :

Communes	Séparatif	Unitaire	Total général	Exploitation
Erquy	109,51	1,727	111,237	DSP SAUR
Plurien				
Hénanbihen				
Plémy	6,68		6,68	DSP AQUALIA
Moncontour	6,18	2,713	8,893	DSP STGS
Plestan	27,79		27,79	DSP VEOLIA
Jugon les Lacs				
Tramain	40,37		40,37	Régie avec Prestation de service VEOLIA
Plénée-Jugon				
Trédias				
Sévignac				
Eréac				
Lanrelas				
Trémeur				
Rouillac				
Andel	6,52		6,52	RÉGIE
Brehand	9,38		9,38	
Coetmieux	14,95		14,95	
Hénansal	7,25		7,25	
Hénon	8,74		8,74	
La Bouillie	6,96		6,96	
La Malhoure	4,21		4,21	
Lamballe Armor	145,2		145,2	
Landehen	8,71		8,71	
Noyal	7,18		7,18	
Penguily	3,13		3,13	
Plédéliac	4,64		4,64	
Pléneuf-Val-André	69,21	1,025	70,235	
Pommeret	13,46	0,108	13,568	
Quessoy	30,72		30,72	
Quintenic	2,16		2,16	
Saint-Alban	16,02		16,02	
Saint-Denoual	2,09		2,09	
Saint-Glen	2,3		2,3	
Saint-Rieul	3,78		3,78	
Saint-Trimoel	2,06		2,06	
Trébry	2,19		2,19	
Trédaniel	4,89		4,89	
Total général	566,28	5,573	571,853	

1.8 Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 50 stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration de Maroué-Meslin-Landéhen

Code Sandre de la station : 0422093S0035

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	01/09/2025	
Commune d'implantation	Maroué	
Lieu-dit	Les Champs Urbants	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2 500	
Nombre d'abonnés raccordés	766	
Nombre d'habitants raccordés	2 026	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	741	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du...	9/12/2021
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Truite

STEU N°2 : Lagune Naturelle de LAMBALLE ARMOR - Trégomar

Code Sandre de la station : 0422093S0006

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/06/1991	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	Bel air d'En Bas	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	400	
Nombre d'abonnés raccordés	175	
Nombre d'habitants raccordés	423	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	60	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	13/04/1988
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Saint Aubin

STEU N°3 : Lagune Naturelle de LAMBALLE ARMOR St Aaron - la Clôture

Code Sandre de la station : 0422093S0005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	30/04/1989	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	La Clôture	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1000	
Nombre d'abonnés raccordés	311	
Nombre d'habitants raccordés	719	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	150	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	13/04/1988
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Hôpital, puis Chiffrouet

STEU N°4 : Station d'épuration de PENGUILY

Code Sandre de la station : 0422165S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	31/01/1998	
Commune d'implantation	Pengily (22165)	
Lieu-dit	La Malardais	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	300	
Nombre d'abonnés raccordés	143	
Nombre d'habitants raccordés	337	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	45	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	19/10/2012
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	L'Hia

STEU N°5 : Traitement biologique de TREBRY

Code Sandre de la station : 0422345S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	01/01/2007	
Commune d'implantation	Trébry (22345)	
Lieu-dit	La Croix	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	250	
Nombre d'abonnés raccordés	112	
Nombre d'habitants raccordés	189	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	37,5	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	26/01/2004
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Sol
	Nom du milieu récepteur	Truite

STEU N°6 : Station d'épuration par filtre à sable – LAMBALLE ARMOR Saint-Aaron La Doberie

Code Sandre de la station : 0422093S0009

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres à Sables	
Date de mise en service	01/05/1999	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	La Doberie	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	80	
Nombre d'abonnés raccordés	30	
Nombre d'habitants raccordés	69	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	12	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	21/06/1996
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	LE CHIFFROUËT

STEU N°7 : Station d'épuration par disques Biologiques de QUINTENIC

Code Sandre de la station : 0422261S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Disques biologiques	
Date de mise en service	01/08/2004	
Commune d'implantation	Quintenic (22261)	
Lieu-dit	La Vallée	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	250	
Nombre d'abonnés raccordés	74	
Nombre d'habitants raccordés	221	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	34,5	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	21/07/2015
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Frémur

STEU N°8 : Station d'épuration de LAMBALLE ARMOR Meslin l'Etimieux

Code Sandre de la station : 0422151S0003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	01/10/2005	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	Four Josselin	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	190	
Nombre d'abonnés raccordés	86	
Nombre d'habitants raccordés	240	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	28,5	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	21/07/2015
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Evron

STEU N°9 : Lagune Naturelle de SAINT RIEUL

Code Sandre de la station : 0422326S0001

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/12/1993	
Commune d'implantation	Saint-Rieul (22326)	
Lieu-dit	Le Bouchonnet	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	300	
Nombre d'abonnés raccordés	173	
Nombre d'habitants raccordés	374	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	45	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ... ☐ Déclaration en date du ...	22/07/1992
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Gast

STEU N°10: Lagune Naturelle d'HENANSAL

Code Sandre de la station : 0422077S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	31/07/1993	
Commune d'implantation	Hénansal (22077)	
Lieu-dit	Calibray	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	350	
Nombre d'abonnés raccordés	320	
Nombre d'habitants raccordés	826	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	52,5	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	01/08/1991
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Saint-Gueltas

STEU N°11 : Station d'Epuration de LAMBALLE ARMOR Souleville

Code Sandre de la station : 0422093S0003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service		31/01/1984
Commune d'implantation		LAMBALLE ARMOR (22093)
Lieu-dit		Souleville
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		80000
Nombre d'abonnés domestiques raccordés :		7131
Nombre d'habitants raccordés :		Estimé 15 470
Débit de référence journalier admissible en m³/j		3500
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date	3/12/1999
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rivière
	Nom du milieu récepteur	Le Gouessant

STEU N°12 : Station d'épuration de SAINT TRIMOEL

Code Sandre de la station : 0422332S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	01/09/2002	
Commune d'implantation	Saint-Trimoël (22332)	
Lieu-dit	Bourg	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	160	
Nombre d'abonnés raccordés	98	
Nombre d'habitants raccordés	163	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	24	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date	22/06/2007
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	La Truite

STEU N°13 : Filtres plantés de roseaux de LA MALHOURE

Code Sandre de la station : 0422140S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Filtres Plantés	
Date de mise en service	30/09/1991	
Commune d'implantation	La Malhoure (22140)	
Lieu-dit		
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	550	
Nombre d'abonnés raccordés	174	
Nombre d'habitants raccordés	432	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	95	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	20/07/2007
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Yas

STEU N°14 : Station d'épuration par filtre à Sable – LAMBALLE ARMOR Saint-Aaron la Roirie

Code Sandre de la station : 0422093S0011

Caractéristiques générales

Filière de traitement	Filtres à Sables		
Date de mise en service	01/10/2002		
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)		
Lieu-dit	La Roirie		
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	40		
Nombre d'abonnés raccordés	13		
Nombre d'habitants raccordés	31		
Débit de référence journalier admissible en m³/j	6		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	21/07/2015	
	☐ Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Chiffrouet	

STEU N°15 : Lagune Naturelle de SAINT GLEN

Code Sandre de la station : 0422296S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/03/2002	
Commune d'implantation	Saint-Glen (22296)	
Lieu-dit	Le Bas Bourg	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	350	
Nombre d'abonnés raccordés	143	
Nombre d'habitants raccordés	302	
Débit de référence journalier admissible en m³/j		
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	15/03/1999
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Gouessant

STEU N°16 : Lagune Naturelle de LAMBALLE ARMOR Meslin Trégenestre

Code Sandre de la station : 0422151S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/01/1995	
Commune d'implantation	LAMBALLE ARMOR (22093)	
Lieu-dit	Moulin de Pognot	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	200	
Nombre d'abonnés raccordés	94	
Nombre d'habitants raccordés	263	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	30	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	01/08/1991
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Evron

STEU N°17 : Station d'Epuration de COETMIEUX Le Genêt

Code Sandre de la station : 0422044S003

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	01/05/2021	
Commune d’implantation	Coëtmieux (22044)	
Lieu-dit	Le Genêt	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2800	
Nombre d’abonnés raccordés	1110	
Nombre d’habitants raccordés	2428	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	676	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☐ Autorisation en date	
	☒ Déclaration en date du	28/01/2016
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	EVRON

STEU N°18 : Lagune Naturelle de POMMERET - Le Thalwegg

Code Sandre de la station : 0422246S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	01/02/2021	
Commune d'implantation	Pommeret (22246)	
Lieu-dit	Le Thalwegg	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	3500	
Nombre d'abonnés raccordés	1032	
Nombre d'habitants raccordés	2378	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	1629	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du ... 15/03/2016	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Rocher, Crézouard , puis Saint

STEU N°19 : Station d'épuration de BREHAND

Code Sandre de la station : 0422015S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	01/09/2022	
Commune d'implantation	Bréhand (22015)	
Lieu-dit	Le Greny	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1200	
Nombre d'abonnés raccordés	418	
Nombre d'habitants raccordés	1031	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	324	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	29/11/2018
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Launay

STEU N°20 : Station d'Epuration de PLENEUF VAL ANDRE

Code Sandre de la station : 0422186S0001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée
Date de mise en service	28/02/1979
Commune d'implantation	Pléneuf-Val-André (22186)
Lieu-dit	Route du Petit Train

Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	21000	
Nombre d'abonnés raccordés	5887	
Nombre d'habitants raccordés	6226	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	3670	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date du ...	18/01/2010
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau côtière
	Nom du milieu récepteur	Manche

STEU N°21 : Station d'Épuration de LAMBALLE ARMOR Planguenoual

Code Sandre de la station : 0422173S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	02/03/2012	
Commune d'implantation	Planguenoual (22173)	
Lieu-dit	Le Bas St Marc	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1600	
Nombre d'abonnés raccordés	690	
Nombre d'habitants raccordés	1568	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	400	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date	21/10/2009
	☐ Déclaration en date du ...	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Ruisseau
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau des Coulées

STEU N°22 : Lagune Naturelle de LA BOUILLIE

Code Sandre de la station : 0422012S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Lagunage naturel	
Date de mise en service	01/11/2002	
Commune d'implantation	La Bouillie (22012)	
Lieu-dit	La Verdure	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	900	
Nombre d'abonnés raccordés	266	
Nombre d'habitants raccordés	588	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	697	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☒ Autorisation en date	04/04/2001
	☐ Déclaration en date	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rivière
	Nom du milieu récepteur	L'Islet

STEU N°23 : Station d'Épuration d'ERQUY

Code Sandre de la station : 0422054S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/01/1982
Commune d'implantation		Erquy (22054)
Lieu-dit		Tu Es Roc
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		20000
Nombre d'abonnés raccordés		4 702
Erquy		4570
Pléneuf-Val-André		132
Nombre d'habitants raccordés		7428
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Autorisation en date	22/01/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau côtière
	Nom du milieu récepteur	MANCHE après BASSIN MAREE

STEU N°24 : Station d'Épuration de PLURIEN

Code Sandre de la station : 0422242S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/01/2008
Commune d'implantation		Plurien (22242)
Lieu-dit		Rue du marchard
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		2500
Nombre d'abonnés raccordés		687
Nombre d'habitants raccordés		886 (2329 en été)
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		300
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	20/09/2012
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau Le Lehen

STEU N°25 : Station d'Épuration d'HENANBIHEN

Code Sandre de la station : 0422076S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boues Activées aération prolongée
Date de mise en service		30/06/2016
Commune d'implantation		HENANBIHEN (22076)
Lieu-dit		Le Bourg
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1000
Nombre d'abonnés raccordés		449
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		210
Nombre d'habitants raccordés		1127
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	20/09/2012
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Ruisseau
	Nom du milieu récepteur	Le Frémur

STEU N°26 : Station d'Épuration de SAINT DENOUAL

Code Sandre de la station : 0422286S0004

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantes de roseaux
Date de mise en service		01/10/2010
Commune d'implantation		SAINT DENOUAL
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		265
Nombre d'abonnés raccordés		95
Nombre d'habitants raccordés		231
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	25/04/2007
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Frémur Amont

STEU N°27 : Station d'Épuration de HENON

Code Sandre de la station : 0422079S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée
Date de mise en service		24/11/2014
Commune d’implantation		HENON
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		900
Nombre d’abonnés raccordés		394
Nombre d’habitants raccordés		984
Débit de référence journalier admissible en m³/j		135
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	12/12/2011
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Bel Orient

STEU N°28 : Station d'Épuration de QUESSOY L Hôpital

Code Sandre de la station : 0422258S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1975
Commune d’implantation		QUESSOY
Lieu-dit		L’Hôpital
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		400
Nombre d’abonnés raccordés		201
Nombre d’habitants raccordés		458
Débit de référence journalier admissible en m³/j		60
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	13/10/1980
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Moulin de l'Hôpital

STEU N°29 : Station d'Épuration de QUESSOY Le Pré Long

Code Sandre de la station : 0422258S0006

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/06/2007
Commune d'implantation		QUESSOY
Lieu-dit		Le Pré long
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1870
Nombre d'abonnés raccordés		891
Nombre d'habitants raccordés		1993
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		500
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	07/04/2005
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Colombier

STEU N°30 : Station d'Épuration de QUESSOY Sainte Blaise

Code Sandre de la station : 0422258S0005

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtre à sable
Date de mise en service		01/09/2006
Commune d'implantation		QUESSOY
Lieu-dit		Sainte Blaise
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		160
Nombre d'abonnés raccordés		48
Nombre d'habitants raccordés		109
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		24
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	26/12/2000 – Arrêté ministériel 21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Évron

STEU N°31 : Station d'Épuration de PLEDELIAC

Code Sandre de la station : 0422175S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		10/07/2011
Commune d’implantation		PLEDELIAC
Lieu-dit		Route de St Esprit
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		500
Nombre d’abonnés raccordés		289
Nombre d’habitants raccordés		627
Débit de référence journalier admissible en m³/j		110
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	24/05/2016
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Les Petits Douets

STEU N°32 : Station d'Épuration de TREDANIEL

Code Sandre de la station : 0422346S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1979
Commune d’implantation		TREDANIEL
Lieu-dit		Rue du marchand
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		400
Nombre d’abonnés raccordés		194
Nombre d’habitants raccordés		424
Débit de référence journalier admissible en m³/j		60
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	20/12/1985
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Vaulorin

STEU N°33 : Station d'Épuration de PLEMY

Code Sandre de la station : 0422184S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/12/1987
Commune d'implantation		PLEMY
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		460
Nombre d'abonnés raccordés		289
Nombre d'habitants raccordés		508
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		69
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	21/01/1988
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Moulin du Launay

STEU N°34 : Station d'Épuration de MONCONTOUR

Code Sandre de la station : 0422153S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/06/1965
Commune d'implantation		Moncontour
Lieu-dit		Le bourg
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1300
Nombre d'habitants raccordés		1162
Nombre d'abonnés raccordés		Moncontour 359 Hénon 24 Plémy 43 Trédaniel 13
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		195
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	07/12/1987
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Evron

STEU N°35 : Station d'Épuration de PLESTAN

Code Sandre de la station : 0422193S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/09/2012
Commune d'implantation		PLESTAN
Lieu-dit		Le Val
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1 000
Nombre d'abonnés raccordés		371
Nombre d'habitants raccordés		692
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		150
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	29/07/2010
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Val

STEU N°36 : Station d'Épuration de PLESTAN « Carrefour du Penthièvre »

Code Sandre de la station : 0422193S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtre planté de roseaux
Date de mise en service		01/01/2009
Commune d'implantation		PLESTAN
Lieu-dit		Carrefour du Penthièvre
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		200
Nombre d'abonnés raccordés		19
Nombre d'habitants raccordés		
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		30
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Noue d'infiltration
	Nom du milieu récepteur	Le Val

STEU N°37: Station d'Épuration de TRAMAIN

Code Sandre de la station : 0422341S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/01/1990
Commune d’implantation		TRAMAIN
Lieu-dit		La Croix Balisson
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		400
Nombre d’abonnés raccordés		182
Nombre d’habitants raccordés		421
Débit de référence journalier admissible en m³/j		60
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	15/04/1988
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	Le Gast

STEU N°38 : Station d'Épuration de JUGON LES LACS Commune nouvelle Dolo

Code Sandre de la station : 0422051S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/12/1986
Commune d’implantation		Jugon-les-Lacs Commune nouvelle
Lieu-dit		Dolo cimetière
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		400
Nombre d’abonnés raccordés		119
Nombre d’habitants raccordés		214
Débit de référence journalier admissible en m³/j		60
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	09/09/1985
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rieulle

STEU N°39 : Station d'Épuration de JUGON LES LACS Commune nouvelle Le bout de la Ville

Code Sandre de la station : 0422084S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/02/2013
Commune d'implantation		Jugon-les-Lacs Commune nouvelle
Lieu-dit		Le Bout de la Ville
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		2700
Nombre d'abonnés raccordés		576
Nombre d'habitants raccordés		1055
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		509
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	20/09/2012
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Arguenon

STEU N°40 : Station d'Épuration de TREMEUR

Code Sandre de la station : 0422369S0006

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		20/08/2015
Commune d'implantation		TREMEUR
Lieu-dit		La Ville Bouin
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		670
Nombre d'abonnés raccordés		218
Nombre d'habitants raccordés		394
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		100
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	08/08/2014
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

STEU N°41 : Station d'Épuration de TRÉDIAS

Code Sandre de la station : 0422315S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		01/09/2012
Commune d’implantation		TRÉDIAS
Lieu-dit		Saint Uriel
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		190
Nombre d’abonnés raccordés		57
Nombre d’habitants raccordés		80
Débit de référence journalier admissible en m³/j		28,5
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

STEU N°42 : Station d'Épuration de PLENÉE JUGON Bourg

Code Sandre de la station : 0422185S0002

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Boue activée aération prolongée
Date de mise en service		01/01/1983
Commune d'implantation		PLENEE JUGON
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1500
Nombre d'abonnés raccordés		553
Nombre d'habitants raccordés		958
Débit de référence journalier admissible en m³/j		225
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	09/11/1981
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	L'Arguenon

STEU N°43 : Station d'Épuration de PLENEE JUGON Langouhède

Code Sandre de la station : 0422185S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/11/1991
Commune d'implantation		PLENEE JUGON
Lieu-dit		Langouhède
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		300
Nombre d'abonnés raccordés		60
Nombre d'habitants raccordés		139
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		30
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	11/07/1991
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Arguenon

STEU N°44 : Station d'Épuration de ROUILLAC

Code Sandre de la station : 0422267S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		01/10/2006
Commune d'implantation		ROUILLAC
Lieu-dit		Bourg
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		150
Nombre d'abonnés raccordés		70
Nombre d'habitants raccordés		132
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		22,5
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	21/07/2015
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

STEU N°45 : Station d'Épuration d'EREAC

Code Sandre de la station : 0422053S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Filtres plantés de roseaux
Date de mise en service		15/06/2012
Commune d’implantation		EREAC
Lieu-dit		Route de Sévignac
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		300
Nombre d’abonnés raccordés		141
Nombre d’habitants raccordés		255
Débit de référence journalier admissible en m³/j		56
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	06/07/2011
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rosette

STEU N°46 : Station d'Épuration de SEVIGNAC

Code Sandre de la station : 0422337S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		26/12/2000
Commune d’implantation		SEVIGNAC
Lieu-dit		YC n°10
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		400
Nombre d’abonnés raccordés		154
Nombre d’habitants raccordés		324
Débit de référence journalier admissible en m³/j		60
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	30/11/1990
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Rochereuil

STEU N°47 : Station d'Épuration de LANRELAS

Code Sandre de la station : 0422114S0001

Caractéristiques générales		
Filière de traitement		Lagunage naturel
Date de mise en service		01/05/1993
Commune d’implantation		LANRELAS
Lieu-dit		Route de Plumaugat
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		800
Nombre d’abonnés raccordés		189
Nombre d’habitants raccordés		301
Débit de référence journalier admissible en m³/j		120
Prescriptions de rejet		
Soumise à	Déclaration en date	05/12/1991
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet Superficiel
	Nom du milieu récepteur	La Rance

STEU N°48: Station d'épuration d'HENANSAL-LA BOUILLIE

Code Sandre de la station : 0422077S0016

Caractéristiques générales		
Filière de traitement	Boue activée aération prolongée	
Date de mise en service	30/07/2024	
Commune d'implantation	Hénansal (22077)	
Lieu-dit	Les Vaux	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1 400 EH	
Nombre d'abonnés raccordés	576	
Nombre d'habitants raccordés	1267	
Débit de référence journalier admissible en m³/j	267 m³/j	
Prescriptions de rejet		
Soumise à	☐ Autorisation en date du ...	
	☒ Déclaration en date du ...	24 janvier 2019
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface
	Nom du milieu récepteur	Le Frémur

EH : Equivalent habitant : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour. **1 EH = 60 g de DBO5/jour en entrée station** soit 21,6 kg de DBO5/an.

Les lagunes d'Hénansal et La Bouillie ont été abandonnée en 2024 au profit de la nouvelle station d'épuration à boue activée située sur la commune d'Hénansal et mis en service en juillet 2024.

Chapitre 2 - Tarification de l'assainissement et recettes du service**2.1 Modalités de tarification**

Délibération n°2025-217 du 10 décembre 2025 fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2026.

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Secteurs en régie et en prestation de service

Andel, Bréhand, Coëtmieux, Ereac, Hénansal, Hénon, La Bouillie, La Malhoure, Lamballe-Armor, Landéhen, Lanrelas, Noyal, Penguily, Plédéliac, Plénée-Jugon, Pléneuf Val André, Pommeret, Quessoy, Quintenic, Rouillac, Saint Alban, Saint Denoual, Saint Glen, Saint Rieul, Saint Trimoël, Sévignac, Tramain, Trébry, Trédaniel, Trédias, Trémour :

Tarifs		Au 1 ^{er} janvier 2026
Part de la collectivité		
Abonnement compteur diam 15 mm		77.26 €
Abonnement compteur diam 20 mm		77.26 €
Abonnement compteur diam 25-30 mm		177.60 €
Abonnement compteur diam 40 mm		507.54 €
Abonnement compteur diam 50 mm		1272.26 €
Abonnement compteur diam 60-65 mm		1526.26 €
Abonnement compteur diam 80 mm		2290.74 €
Abonnement compteur diam 100 mm		3054.74 €
Prix au m ³		2.333 €/m ³
Taxes et Redevances		
TVA	Taux de TVA ⁽²⁾	10%
Redevances	Performance assainissement	0,1204 €/m ³

Secteurs en délégation de service public

Pour Erquy Plurien et Hénanbihen :

Tarifs		Au 1 ^{er} janvier 2026
Part de la collectivité		
Abonnement compteur diam 15 mm		50.10 €
Abonnement compteur diam 20 mm		36.50 €
Abonnement compteur diam 25-30 mm		96.12 €
Abonnement compteur diam 40 mm		344.58 €
Abonnement compteur diam 50 mm		1068.54 €
Abonnement compteur diam 60-65 mm		1024.42 €
Abonnement compteur diam 80 mm		1254.64 €
Abonnement compteur diam 100 mm		2647.30 €
Abonnement compteur diam 150 mm		2511.50 €
Prix au m ³		1.4128 €/m ³
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)		
Abonnement compteur diam 15 mm		27.16 €
Abonnement compteur diam 20 mm		40.74 €
Abonnement compteur diam 25-30 mm		81.49 €
Abonnement compteur diam 40 mm		162.97 €
Abonnement compteur diam 50 mm		203.72 €
Abonnement compteur diam 60-65 mm		271.62 €
Abonnement compteur diam 80 mm		325.94 €
Abonnement compteur diam 100 mm		407.43 €
Abonnement compteur diam 150 mm		543.24 €
Prix au m ³		0.9199 €/m ³
Taxes et redevances		
TVA	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %
Redevances	Performance assainissement	0,1204 €/m ³

Pour Moncontour :

Tarifs		Au 1 ^{er} janvier 2026
Part de la collectivité		
Abonnement compteur diam 15 mm		61.16 €
Abonnement compteur diam 20 mm		61.16 €
Abonnement compteur diam 25-30 mm		161.50 €
Abonnement compteur diam 40 mm		491.44 €
Abonnement compteur diam 50 mm		1256.16 €
Abonnement compteur diam 60-65 mm		1510.16 €
Abonnement compteur diam 80 mm		2274.64 €
Abonnement compteur diam 100 mm		3038.64 €
Prix au m ³		1.0797 €/m ³
Part du délégataire (<i>en cas de délégation de service public</i>)		
Abonnement		16.10 €
Prix au m ³		1.2530 €/m ³
Taxes et Redevances		
TVA	Taux de TVA ⁽²⁾	10%
Redevances	Performance assainissement	0,1204 €/m ³

Pour Plémy :

Tarifs		Au 1 ^{er} janvier 2026
Part de la collectivité		
Abonnement compteur diam 15 mm		59.82 €
Abonnement compteur diam 20 mm		59.82 €
Abonnement compteur diam 25-30 mm		160.18 €
Abonnement compteur diam 40 mm		490.10 €
Abonnement compteur diam 50 mm		1254.82 €
Abonnement compteur diam 60-65 mm		1508.82 €
Abonnement compteur diam 80 mm		2273.30 €
Abonnement compteur diam 100 mm		3037.30 €
Prix au m ³		1,4202 €/m ³
Part du délégataire <i>(en cas de délégation de service public)</i>		
Abonnement		17.43 €
Prix au m ³		0.9125 €/m ³
Taxes et Redevances		
TVA	Taux de TVA ⁽²⁾	10%
Redevances	Performance assainissement	0,1204 €/m ³

2.2 Prix TTC du service au m³ (D204.0)

- Pour le secteur en régie :

au 1er janvier 2025									
Communes	Abonnement	120 m3		Redevance performance des systèmes d'assainissement			Total HT	Total TTC	coût en € / m ³
	Part collectivité	Part collectivité		coeff. de					
		base	total	base	modulation	total			
Andel, Bréhand, Coëtmieux, Hénansal, La Bouillie, La Malhoure, Lamballe-Armor, Landéhen, Noyal, Penguily, Pléneuf, Pommeret, Quintenic, Saint Alban, Saint Denoual, Saint Glen, Saint Rieul, Saint Trimoël, Trébry	75,74	2,287	274,44	0,28	0,3	10,08	360,26	396,29	3,3024
Hénon	75,74	2,006	240,72	0,28	0,3	10,08	326,54	359,19	2,9933
Lanrelas	75,74	2,12	254,4	0,28	0,3	10,08	340,22	374,24	3,1187
Plédéliac	75,74	2,029	243,48	0,28	0,3	10,08	329,30	362,23	3,0186
Rouillac	75,74	2,142	257,04	0,28	0,3	10,08	342,86	377,15	3,1429
Sévignac	75,74	1,82	218,4	0,28	0,3	10,08	304,22	334,64	2,7887
Tramain	75,74	2,158	258,96	0,28	0,3	10,08	344,78	379,26	3,1605
Trédaniel	75,74	2,175	261	0,28	0,3	10,08	346,82	381,50	3,1792

au 1er janvier 2026									
Communes	Abonnement	120 m3		Redevance performance des systèmes d'assainissement			Total HT	Total TTC	coût en € / m ³
	Part collectivité	Part collectivité		coeff. de					
		base	total	base	modulation	total			
Andel, Bréhand, Coëtmieux, Ereac, Hénansal, Hénon, La Bouillie, La Malhoure, Lamballe-Armor, Landéhen, Lanrelas, Noyal, Penguily, Plédéliac, Plénée-Jugon, Pléneuf Val André, Pommeret, Quessoy, Quintenic, Rouillac, Saint Alban, Saint Denoual, Saint Glen, Saint Rieul, Saint Trimoël, Sévignac, Tramain, Trébry, Trédaniel, Trédias, Trémour	77,26	2,333	279,96	0,28	0,43	14,448	371,67	408,83	3,4070

- Pour le secteur en DSP :

au 1er janvier 2025												
Communes	Abonnement		120 m3				Redevance performance des systèmes d'assainissement			Total HT	Total TTC	coût en € / m ³
	Part collectivité	Part délégataire	Part collectivité		Part délégataire		coeff. de modulation					
	collectivité	délégataire	base	total	base	total	base	modulation	total			
Erquy - Hénanbihen	47,94	27,8	1,3006	156,072	0,9414	112,968	0,28	0,3	10,08	354,86	390,35	3,2529
Plurien	47,94	27,8	1,4926	179,112	0,9414	112,968	0,28	0,3	10,08	377,90	415,69	3,4641
Moncontour	60	15,74	1,017	122,04	1,225	147	0,28	0,3	10,08	354,86	390,35	3,2529
Plémy	58,5	17,24	1,3393	160,716	0,9027	108,324	0,28	0,3	10,08	354,86	390,35	3,2529
Plestan	43,05	32,69	1,3176	158,112	1,1926	143,112	0,28	0,3	10,08	387,04	425,75	3,5479
Jugon Les Lacs	43,05	32,69	1,3176	158,112	1,1926	143,112	0,28	0,3	10,08	387,04	425,75	3,5479

au 1er janvier 2026												
Communes	Abonnement		120 m3				Redevance performance des systèmes d'assainissement			Total HT	Total TTC	coût en € / m ³
	Part collectivité	Part délégataire	Part collectivité		Part délégataire		coeff. de modulation					
	collectivité	délégataire	base	total	base	total	base	modulation	total			
Erquy - Plurien - Hénanbihen	50,1	27,16	1,4128	169,536	0,9199	110,388	0,28	0,43	14,448	371,63	408,80	3,4066
Moncontour	61,16	16,1	1,0797	129,564	1,253	150,36	0,28	0,43	14,448	371,63	408,80	3,4066
Plémy	59,82	17,43	1,4202	170,424	0,9125	109,5	0,28	0,43	14,448	371,62	408,78	3,4065
Plestan - Jugon Les Lacs	44,82	32,43	1,1496	137,952	1,1831	141,972	0,28	0,43	14,448	371,62	408,78	3,4065

2.3 Les finances du service d'assainissement

	2024	2025
--	-------------	-------------

Charges d'exploitation

Abandon de créance (6541-6542)	26 775,94	26 687,98
--------------------------------	-----------	-----------

Dette

Encours de la dette au 31 décembre	14 249 274,57	14 689 612,09
Remboursements au cours de l'exercice	1 702 760,41	1 942 510,29
dont en intérêts	365 586,41	382 847,81
dont en capital	1 337 174,00	1 559 662,48

Amortissement

	2 988 460,13	3 228 098,24
--	--------------	--------------

Recettes d'exploitation

Travaux	152 483,89	217 279,00
Traitement des vidandes	37 279,56	33 458,05
Contrôle assainissement	46 556,38	57 579,42
Frais de contrôle	485,17	-

Redevance Assainissement collectif (Régie)	5 280 426,37	6 001 236,15
Redevance Prestation assainissement (Synd de Quelaron)	317 456,12	331 036,55
Affermage_Moncontour	66 619,98	84 462,77
Affermage_Plémy	46 602,83	45 381,79
Affermage_Plestan	285 050,60	172 754,54
Affermage_Erquy_Plurien_Hénanbihen	796 954,02	845 909,88
Redevance Assainissement collectif	6 793 109,92	7 480 781,68

TOTAL	7 029 914,92	7 789 098,15
--------------	---------------------	---------------------

Subventions encaissées	1 568 701,35	724 629,64
-------------------------------	---------------------	-------------------

Investissements

Immobilisations incorporelles	247 468,69	353 826,08
Immobilisations corporelles	545 176,84	407 664,60
Immobilisations en cours	3 610 641,61	5 702 123,85
Total_Dépenses d'investissement	4 403 287,14	6 463 614,53

Chapitre 3 - Indicateurs de Performance

3.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

			REGIE		MONCONTOUR		PLEMY		PLESTAN/JUGON		ERQUY PLURIEN HENANBIHEN	
CODE SISPEA	DESCRIPTIF	Condition d'acquisition	résultat	Note	résultat	Note	résultat	Note	résultat	Note	résultat	Note
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)												
VP.250	Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10
VP.251	Mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	oui : 5 points non : 0 point	OUI	5	OUI	5	OUI	5	OUI	5	OUI	5
TOTAL PARTIE A			15		15		15		15		15	
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)												
VP.252	Existence d'un inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	oui non	OUI		OUI		OUI		OUI		OUI	
VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux	oui non	OUI		OUI		OUI		OUI		OUI	
Si les 2 conditions précédentes sont « Oui » alors les indicateurs suivants ont 10 points chacun. Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ; >95%=5 points												
VP.253	Pourcentage de connaissance des informations structurelles		52%	10	96,17%	15	37,79%	0	88,23%	13	94,06%	14
VP.255	Pourcentage de connaissance de l'âge des canalisations		39%	10	21,51%	0	99,05%	15	75%	12	96,89%	15
TOTAL PARTIE B			20		15		15		25		29	
Pour comptabiliser le total de la partie B, la partie A doit être à 15 points												
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 POINTS)												
VP.256	Connaissance de l'altimétrie des canalisations	15 points	<50%	0	85,97%	13	<50%	0	75%	12	47,94%	0
Calcul de VP.256 : Sur 10 points à partir de 50% Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ; >95%=5 points												
VP.257	Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10
VP.258	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10
VP.259	Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau d'eaux usées	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10	OUI	10	NON	0	OUI	10	NON	0
VP.260	Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10	OUI	10
VP.261	Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10	NON	0	NON	0	NON	0	OUI	10
VP.262	Existence et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux	10 points si les 2 conditions sont "oui"	OUI	10	NON	0	NON	0	NON	0	OUI	10
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées	oui non	OUI		NON		NON		NON		OUI	
	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées	oui non	OUI		NON		NON		NON		OUI	
TOTAL PARTIE C			60		53		30		52		50	
Pour comptabiliser le total de la partie C, la somme des parties A+B doit être à minima de 40 points												
P202.2B	VALEUR DE L'INDICE PAR SECTEUR		35		30		30		92		94	
	LINEAIRE DE RESEAU EN KM		411,27		8,243		6,68		27,79		109,294	
P202.2B	VALEUR DE L'INDICE PONDERE AU LINEAIRE DE RESEAU		49									

L'indicateur global sur l'ensemble du service est de : 49

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10,11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

3.2 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Installations	Production de boues en tms/an en 2025	Boues évacuées en tMS en 2025
ERQUY	163,66	97,41
PLURIEN	12,7	24,57
MONCONTOUR	6,68	16,95
HENANBIHEN	11,86	7,31
PLESTAN	13,5	16,70
JUGON LES LACS	31,6	31,60
PLENEE JUGON	36,8	10,80
TREMEUR	6,5	7,20
LAMBALLE-ARMOR - PLANGUENOUAL	18,9	11,99
PLENEUF VAL ANDRE	146	114,07
LAMBALLE-ARMOR	690,5	681,90
QUESOY	20,39	19,73
HENON	12,74	14,80
POMMERET	49,8	44,10
COETMIEUX	30,5	33,20
Total des boues évacuées du 1^{er} janvier au 31 décembre	1252,13	1132,33

3.3 Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Pour l'exercice 2024, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est de 100%.

Station d'Épuration d'Erquy

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	30.852
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	66.558
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		97.41

Station d'épuration de Plurien:

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	24.571
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		24.571

Station d'Epuration de Moncontour :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	16.955
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		16,955

Station d'Epuration de Hénanbihen :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☒ Conforme	7.309
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		7.309

Station d'Epuration de Plestan :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	16.7
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		16.7

Station d'Epuration de Jugon les Lacs commune nouvelle :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	31.6
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		31.6

Station d'épuration de Plénée-Jugon :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	10.8
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		10.8

Station d'Epuration de Trémeur :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	7.2
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		7.2

Station d'Epuration de Pléneuf-Val-André :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	114.07
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		114.07

Station d'Epuration de Lamballe-Armor Souleville :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	690.5
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		690.5

Station d'Epuration de Quessoy :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	19.730
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		19.730

Station d'Epuration de Hénon :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	14.802
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		14.802

Station d'Epuration de Pommeret :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	44.1
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		44.1

Station d'Epuration de Coëtmieux :

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Compostage	☒ Conforme	33.2
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		33.2

Chapitre 4 – Financement des investissements**4.1 Montants financiers**

	Exercice 2025
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	6 463 614,53
Montants des subventions en €	724 629,64

4.2 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2024 fait apparaître les valeurs suivantes :

	TOTAL
	2025
Encours de la dette au 31 décembre	14 689 612
Remboursements au cours de l'exercice	1 942 510
dont en intérêts	382 847
dont en capital	1 559 662

4.3 Amortissements

	2025
Montant de la dotation aux amortissements selon le CA	3 228 098

4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Études	Description
SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	
ÉTUDE DIAGNOSTIC RESEAU ASSAINISSEMENT 20 SYSTEMES	
Projets Travaux	Description
Communes diverses	Réhabilitation des réseaux
Communes diverses	Extension de réseaux
SEVIGNAC	Traitement tertiaire - Déphosphatation
TRAMAIN	Nouvelle STEP 600 EH
QUESOY L'HOPITAL	Traitement tertiaire
QUINTENIC	Déphosphatation & Infiltration des rejets
MONCONTOUR & TREDANIEL	Nouvelle station 2000 EH
MONCONTOUR RESEAUX	Mise en séparatif des réseaux unitaires
PLEDELIAC/ST RIEUL/TREGOMAR	Nouvelle station 2500 EH
PLEMY	Nouvelle station 700 EH
PLURIEN	Mise en séparatif des réseaux unitaires
MESLIN TREGENESTRE	Restructuration station

Chapitre 5 - Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité.

Pour 2025, le montant s'élève à 26 687,98 €

Chapitre 6 – Tableau des indicateurs de suivi

		Valeur 2025
	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	50 234
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	10
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	1132.33
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	3,4070
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	49 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,00851

Chapitre 7 – Note d’information sur les redevances

7.1 Annexe 1

Édition mars 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation) ;
- le service de collecte et de traitement des eaux usées ;
- les redevances de l'agence de l'eau ;
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne au 1^{er} janvier 2025 varie de **5,07 euros TTC par m³** en Centre-Val-de-Loire à **5,71 euros** en Bretagne.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/carte-interactive

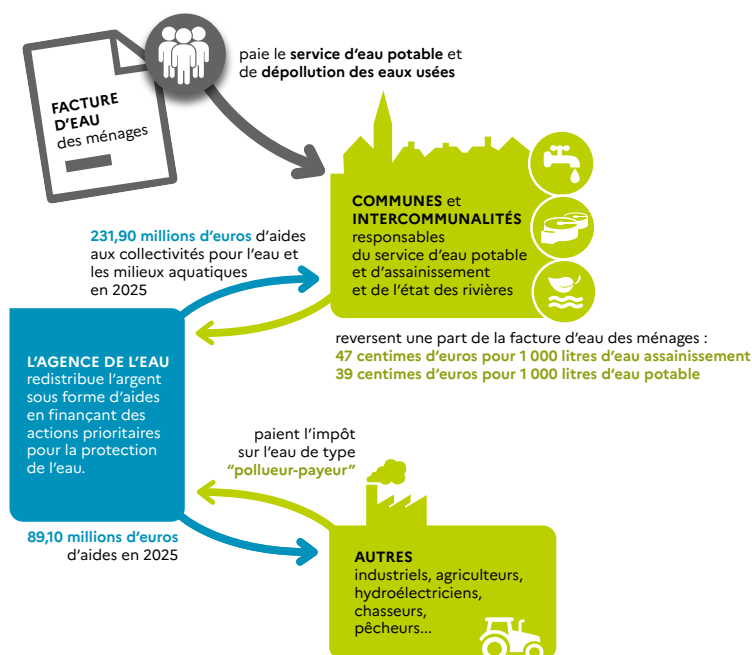
POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une nouvelle réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres vont disparaître ou évoluer. Ceci pour renforcer le principe du pollueur payeur et équilibrer les contributions des redevables.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

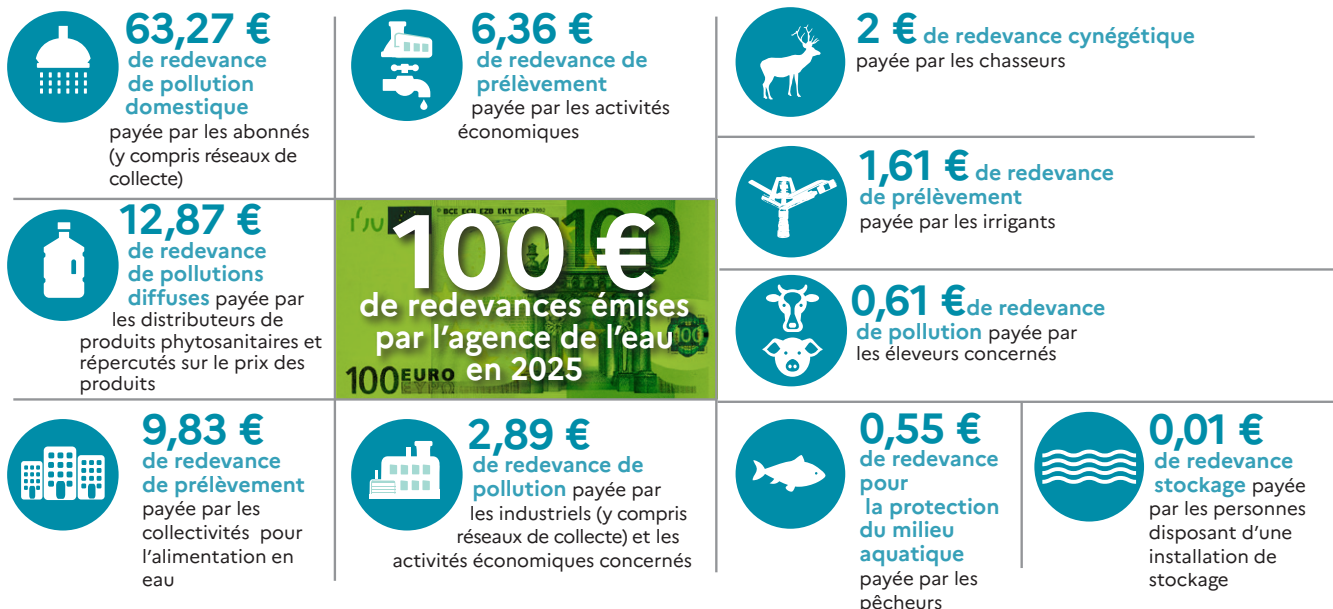
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 371,3 millions d'euros, dont plus de 271,4 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2025 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : les contributions versées à l'Office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais poitevin (EPMP), les dépenses liées au fonctionnement de l'agence de l'eau dont la surveillance au titre des directives européennes...

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2025 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) - source agence de l'eau Loire-Bretagne.



ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2025

L'année 2025 marque la première année du 12^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2025-2030 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2025...



* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux

3 903 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 321 millions d'euros d'aides. 229 projets ont bénéficié de fonds d'État gérés par l'agence de l'eau pour un montant de plus de 14 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de 163 millions d'euros, soit **51 %** du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, sont **consacrés au changement climatique en 2025** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

L'ACCORD DE TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique de l'eau au plus près des territoires, l'agence de l'eau renforce une approche territoriale en collaboration avec les acteurs et élus locaux. L'objectif : promouvoir un bon état des eaux et faire émerger des projets prioritaires alignés sur les objectifs environnementaux.

L'« Accord de territoire » se substitue aux anciens contrats territoriaux et accords de programmation ou de résilience.

Ce nouvel outil simplifié constitue le support privilégié pour la mise en œuvre des programmes d'actions, d'une durée de 3 ans, adaptés aux enjeux spécifiques de chaque territoire.

Il mobilise des moyens financiers dédiés et incitatifs.

La mise en œuvre d'un « Accord de territoire » repose sur les conditions suivantes :

- des actions relevant d'un enjeu prioritaire du 12^e programme d'intervention ;
- un périmètre adapté et pertinent ;
- des objectifs de résultats à atteindre ;
- un programme d'actions prévisionnel.

Certains dispositifs d'aide du 12^e programme ne sont accessibles que via un « Accord de territoire » ou bénéficient de majorations grâce à celui-ci.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, les bassins côtiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des côtes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Siège

AGENCE DE L'EAU

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
contact@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

ARMORIQUE

1A rue Romain Rolland • CS 16339
22000 SAINT BRIEUC CEDEX 1
armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

Délégation

MAINE-LOIRE-OCÉAN

NANTES (dépt. 44 • 49 • 85)
1, rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
02 40 73 06 00

LE MANS (dépt. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)

17, rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr
02 43 86 96 18

Délégation

CENTRE-LOIRE

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

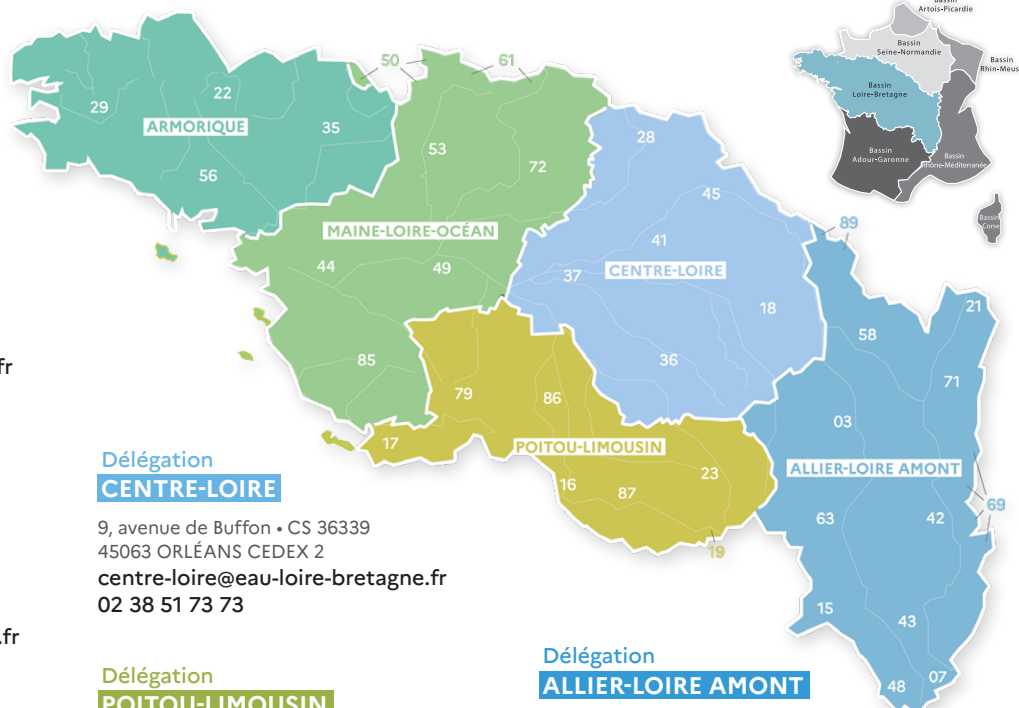
POITOU-LIMOUSIN

7, rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr
05 49 38 09 82

Délégation

ALLIER-LOIRE AMONT

Site de Marmilhat Sud
19, allées des eaux et forêts • CS 40039
63370 LEMPDES
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 10



Réalisation : AELB-DIC • Mars 2026 • Imprimé sur papier PEFC™



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

COMPRENDRE, APPRENDRE, AGIR POUR L'EAU : DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Le site des agences de l'eau vous met à disposition un ensemble de ressources à la fois pédagogiques et pratiques : infographies, podcasts, vidéos, articles... Tous ces supports ont pour objectif d'apporter une information accessible et transparente sur les enjeux de l'eau, la fiscalité de l'eau, les bonnes pratiques...

En savoir plus : <https://lc.cx/RessourcesAgences>



TOUT COMPRENDRE DE LA RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Pour accompagner la réforme de 2025 et dans un souci de pédagogie, une foire aux questions, structurée par grandes thématiques, vous est proposée sur le site des agences de l'eau.

En savoir plus : <https://lc.cx/Redevances>